



Rapport annuel 2019-2020

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke

Québec 

ISBN : 978-2-550-88509-2

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Mot du directeur général | 3 |
| Notre organisation | 5 |
| Clientèle | 5 |
| Personnel..... | 5 |
| Comité de régie | 5 |
| Conseil des commissaires..... | 6 |
| Reddition de comptes..... | 7 |
| Résultats | 7 |
| Plans de lutte contre l'intimidation et la violence | 9 |
| Gestion et contrôle des effectifs | 9 |
| Responsable du code d'éthique et de déontologie des commissaires | 10 |
| Loi sur les contrats de service de 25 000 \$ et plus | 10 |
| Responsable du suivi de la divulgation des actes répréhensibles | 10 |
| Responsable de la sécurité informatique (RSI) | 11 |
| Objectifs et principes de la répartition des ressources..... | 11 |
| Rapport annuel du Protecteur de l'élève | 11 |
| Comité de parents..... | 13 |
| Nos états financiers 2019-2020 | 14 |
| Dépenses par nature (M\$) | 14 |
| Dépenses par secteur d'activités (M\$)..... | 14 |
| Sources de revenus (M\$) | 14 |
| Sources de revenus..... | 14 |
| Nos coups de chapeau | 15 |
| Reconnaissance | 16 |
| Partenariats..... | 16 |

Regard sur

19-20



L'année 2019-2020 s'annonçait comme à l'habitude : parsemée de défis et de précieuses réussites. Pour une organisation comme la nôtre, comptant plus de 25 000 élèves et près de 3 790 membres du personnel, les défis font toutefois partie du quotidien et poussent tout le personnel du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) à donner le meilleur de lui-même pour voir à la réussite du plus grand nombre d'élèves, jeunes et adultes.

Dans les dernières années, plusieurs communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) et communautés de pratique (COP) ont d'ailleurs pris leur envol, au bénéfice de nos élèves, afin de tabler sur la collaboration, le partage de connaissances et d'expériences ainsi que sur le développement professionnel. L'année 2019-2020 promettait d'ailleurs de belles réalisations en ce sens, autant dans les établissements qu'avec les équipes de direction. Tous et toutes avaient à cœur d'unir ses efforts pour soutenir le Plan d'engagement vers la réussite et le projet éducatif de chaque milieu.

GOVERNANCE SCOLAIRE

La force de notre culture collaborative aura permis à notre organisation de garder le cap, dans la première moitié de l'année, en ce qui a trait à l'organisation et à la gouvernance scolaires, malgré les incertitudes soulevées par le projet de loi n° 40. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour souligner le travail remarquable des membres du Conseil des commissaires qui ont toujours vu à l'avancée des projets du CSSRS avec un dévouement exemplaire, et ce, en dépit des turbulences en fin de mandat.

Alors qu'un comité de gestion transitoire, formé de directions de service et de directions d'établissement, prenait le relais du Conseil des commissaires pour appuyer la Direction générale dans la prise de décision jusqu'à la formation du conseil d'administration, l'inimaginable survient : le gouvernement du Québec ferme les établissements scolaires pour cause de pandémie.

DÉFIS PANDÉMIQUES

Devant ce scénario de fermeture généralisée des plus déchirants pour une organisation scolaire et une société, le CSSRS a rapidement établi de grands principes de gouvernance afin de s'assurer des bonnes pratiques de gestion dans le contexte. Parmi ceux-ci, notons le maintien de la santé psychologique et physique ainsi que de la sécurité de tous (élèves, employés, parents, partenaires) jumelé à l'établissement d'une communication transversale pour informer, former et rassurer notre communauté dans un contexte sanitaire sans précédent. Le tout, évidemment, en gardant en tête de poursuivre du mieux possible notre mission et d'additionner les forces de chacun pour soutenir la réussite des élèves sous toutes ses formes.

La situation exigeait, pour l'ensemble de notre personnel, une adaptation hors du commun en raison des changements apportés à la vitesse grand V, notamment avec le développement des approches pédagogiques à distance et l'organisation de la rentrée exceptionnelle du mois de mai.

Solidaires et dévoués, les membres du personnel du CSSRS ont usé d'ingéniosité pour permettre aux élèves de renouer rapidement avec un environnement scolaire bienveillant. Je suis particulièrement fier de ce travail collectif, tant dans les services que dans les établissements, qui prouve, une fois de plus, l'importance d'additionner les forces pour multiplier les réussites.

Nous avons travaillé corps et âme pour soutenir la réussite scolaire, relevant des défis extraordinaires, non seulement parce que nous aimons notre travail et nos élèves, mais aussi parce que nous avons la ferme conviction que l'éducation sera toujours le cœur d'une société en santé.



Christian Provencher
Directeur général



CLIENTÈLE



Le CSSRS compte près de **25 000 élèves** répartis dans 38 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 école pour raccrocheurs, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre d'éducation des adultes et 2 écoles spécialisées.

| NIVEAU | % |
|-----------------------|------|
| Préscolaire (4-5 ans) | 8 % |
| Primaire | 45 % |
| Secondaire | 26 % |
| Adultes | 11 % |
| Professionnel | 10 % |

PERSONNEL

Le CSSRS se classe **3^e employeur public** en importance en Estrie. Il a employé près de **3 790 personnes** en 2019-2020. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel ainsi que le personnel temporaire et suppléant.

| PERSONNEL | % |
|----------------------|------|
| Cadre | 3 % |
| Professionnel | 6 % |
| Enseignant | 57 % |
| Personnel de soutien | 34 % |

COMITÉ DE RÉGIE

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé des directions de service, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 14 personnes assiste le directeur général dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS. Il a aussi agi à titre de comité de gestion transitoire lors de l'implantation de la nouvelle gouvernance scolaire.

- **CHRISTIAN PROVENCHER**, directeur général
- **CARL MERCIER**, directeur général adjoint aux affaires administratives
- **LISA RODRIGUE**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- **MYLAINE LAFOND**, adjointe exécutive à la direction générale
- **DONALD LANDRY**, secrétaire général au Service du secrétariat général et directeur du Service des communications
- **JULIE BOVIN**, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
- **ISABELLE BOUCHER**, directrice du Service des ressources éducatives
- **DANIEL SAMSON**, directeur du Service des ressources humaines
- **PAULE CORRIVEAU**, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **PIERRE LANGLOIS**, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information
- **JULIE CARON**, directrice du Service de la formation professionnelle et du Centre 24-Juin
- **PATRICK GUILLEMETTE**, directeur du Service de l'éducation des adultes et du Centre Saint-Michel
- **ISABELLE LAROCHE**, directrice de l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire et représentante des écoles primaires
- **RÉMY FONTAINE**, directeur de l'école secondaire du Triolet et représentant des écoles secondaires

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke tient à saluer l'engagement des membres du Conseil des commissaires qui ont accompli avec grand dévouement leur dernier mandat, d'août 2019 à février 2020, moment de la transition vers la nouvelle gouvernance scolaire. À ce moment, c'est le comité de gestion transitoire qui a appuyé la Direction générale en attendant la mise en place du futur conseil d'administration.



GILLES NORMAND
PRÉSIDENT COMITÉ EXÉCUTIF
ET CONSEIL DES COMMISSAIRES



CHANTAL L'ESPÉRANCE
VICE-PRÉSIDENTE CONSEIL DES
COMMISSAIRES, CIRC. 5



HÉLÈNE LAUZIER
VICE-PRÉSIDENTE COMITÉ
EXÉCUTIF, CIRC. 7



CHRISTIAN BIBEAU
COMMISSAIRE, CIRC. 10



SYLVIE BOUCHER
COMMISSAIRE, CIRC. 6



MICHÈLE BOUDREAU
COMMISSAIRE-PARENT AU
SECONDAIRE



CAROLINE CHARTIER
COMMISSAIRE-PARENT EHDAA



PIERRE-OLIVIER DUGAS
COMMISSAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF,
CIRC. 2



ANDRÉ POULIN
COMMISSAIRE, CIRC. 8



MARYSE GAUDREAU
COMMISSAIRE,
COMITÉ EXÉCUTIF, CIRC. 1



CHRISTELLE LEFÈVRE
COMMISSAIRE, CIRC. 3



ANNICK MARTINET
COMMISSAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF,
CIRC. 11



LYNE MOREAU
COMMISSAIRE, CIRC. 4



PIERRE MYRE
COMMISSAIRE-PARENT
AU PRIMAIRE, COMITÉ EXÉCUTIF



ÉTIENNE PARADIS
COMMISSAIRE-PARENT



MYLÈNE RIOUX
COMMISSAIRE, CIRC. 9

RÉSULTATS

Profondément marquée par la pandémie, l'année 2019-2020 n'a malheureusement pas permis l'habituelle cueillette de données dans le cadre du suivi du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 du CSSRS. Cependant, tous les établissements ont poursuivi leurs actions dans le cadre de leur projet éducatif en s'adaptant à la situation.

Le CSSRS garde en tête ses objectifs de réussite et les cibles à atteindre d'ici 2022, tout en étant conscient des enjeux sanitaires ainsi que de leurs impacts possibles sur la persévérance et la réussite scolaires. Dans un souci de transparence, le CSSRS présente ci-dessous les tableaux de résultats antérieurs, jumelés aux données actuellement disponibles pour l'analyse de la progression de ses résultats.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 1

| TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES OBLIGATOIRES (MINISTÉRIELLES) DU PRIMAIRE* | | | | | |
|--|---------|---------|---------|---------|------------------|
| Discipline et niveau | Juin 17 | Juin 18 | Juin 19 | Juin 20 | Cible PEVR 18-22 |
| Français 4 ^e année – Lecture | 88,55 % | 85,71 % | 85,61 % | ND | 92,5 % |
| Français 4 ^e année – Écriture | 90,09 % | 89,72 % | 89,15 % | ND | 94 % |
| Français 6 ^e année – Lecture | 90,03 % | 84,39 % | 90,40 % | ND | 94 % |
| Français 6 ^e année – Écriture | 94,49 % | 90,40 % | 92,95 % | ND | Supérieur à 95 % |
| Mathématique 6 ^e année - Résoudre | 88,82 % | 85,23 % | 89,50 % | ND | 90,80 % |
| Mathématique 6 ^e année - Raisonner | 82,30 % | 79,66 % | 72,91 % | ND | 87,30 % |

*Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire indiquée. (Données CSSRS, nov. 2019)



Tableau 2

| TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES UNIQUES (MINISTÉRIELLES) DU SECONDAIRE* | | | | | | | | |
|---|-----------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|-------------------|
| | Juin 2017 | | Juin 2018 | | Juin 2019 | | Juin 2020 | |
| | CSSRS | Province (Public) |
| Science et technologie | 82,9 % | 79,2 % | 83,4 % | 80,5 % | 81,5 % | 74,4 % | ND | ND |
| Mathématique CST | 74,1 % | 67,8 % | 79,6 % | 71,8 % | 74,8 % | 72,6 % | ND | ND |
| Mathématique SN | 73,1 % | 60,1 % | 88,0 % | 82,1 % | 91,8 % | 86,8 % | ND | ND |
| Histoire et éducation à la citoyenneté | 78,3 % | 75,6 % | N/A | N/A | N/A | N/A | ND | ND |
| Français – Écriture | 77,9 % | 75,3 % | 76,4 % | 74,9 % | 74,0 % | 75,8 % | ND | ND |
| Anglais de base – Inter. orale | 92,3 % | 95,5 % | 97,0 % | 96,7 % | 96,1 % | 96,0 % | ND | ND |
| Anglais de base – Écriture | 90,2 % | 90,5 % | 87,1 % | 90,7 % | 94,6 % | 92,0 % | ND | ND |
| Anglais enrichi – Compréhension | 78,5 % | 91,4 % | 84,2 % | 93,2 % | 85,3 % | 92,8 % | ND | ND |
| Anglais enrichi Écriture | 90,5 % | 96,4 % | 88,7 % | 96,9 % | 88,4 % | 96,4 % | ND | ND |

*Ces résultats sont ceux des élèves inscrits pendant l'année scolaire correspondante. (Données tirées du système Charlemagne du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en août 2019)

Tableau 3

| TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION CSSRS | | | | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|------------------|------------------|
| Cohorte | 5 ans | 6 ans | 7 ans | Cible PEVR 5 ans | Cible PEVR 7 ans |
| Cohorte 2009 | Juin 2014 57,5 % | Juin 2015 71,4 % | Juin 2016 75,5 % | | |
| Cohorte 2010 | Juin 2015 62,1 % | Juin 2016 73,8 % | Juin 2017 78,8 % | | |
| Cohorte 2011 | Juin 2016 65,5 % | Juin 2017 75,6 % | Juin 2018 80,0 % | | |
| Cohorte 2012 | Juin 2017 62,9 % | Juin 2018 74,2 % | Juin 2019 78,7 % | | |
| Cohorte 2013 | Juin 2018 67,5 % | Juin 2019 77,3 % | Juin 2020 ND | 65 % | 75 % |
| Cohorte 2014 | Juin 2019 61,1 % | Juin 2020 ND | Juin 2021 ND | | |

Source : Rapport - Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, MEES, édition 2020

Tableau 4

| TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME, NI QUALIFICATION | | | | | | | | |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------|
| | 2011-12 Bilan 4 | 2012-13 Bilan 4 | 2013-14 Bilan 4 | 2014-15 Bilan 4 | 2015-16 Bilan 4 | 2016-17 Bilan 4 | 2017-18 Bilan 4 | Cible PEVR |
| CSSRS | 21,5 % | 19,5 % | 21,0 % | 19,8 % | 18,0 % | 18,5 % | 16,4 % | 14,8 % |
| Etrie – public | 21,0 % | 19,0 % | 21,1 % | 20,2 % | 17,3 % | ND | ND | |
| Québec – public | 18,4 % | 17,8 % | 16,2 % | 15,5 % | 14,6 % | 15,1 % | 15,4 % | |
| Ensemble du Québec | 16,2 % | 15,2 % | 14,0 % | 13,5 % | 13,0 % | 13,1 % | 13,6 % | |

Source : Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes, Méthodologie, MEES, 2020

PLANS DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Pandémie oblige, les données sur les incidents en lien avec l'intimidation et la violence n'ont pu être comptabilisées en 2019-2020. Cependant, les établissements du CSSRS ont poursuivi leurs actions tirées de leurs plans de lutte contre l'intimidation et la violence. Celles-ci ont notamment visé la prévention : activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, interventions ciblées, communications aux parents, révision du code de vie, formation et sondage pour modifier et ajuster le plan d'action. Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école, plainte à la police.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le niveau d'effectifs du CSSRS a excédé la cible qui était fixée à 4 456 880 heures rémunérées par le ministre de l'Éducation. Ce dépassement de 45 994 heures s'explique principalement par l'ajout de classes de maternelle 4 ans de même qu'une augmentation générale de la clientèle notamment au préscolaire. L'ajout supplémentaire de services en soutien aux élèves en difficulté d'apprentissage ou à risque de décrochage a aussi été un facteur significatif.

| HEURES RÉMUNÉRÉES CSSRS (AVRIL 2019 À MARS 2020) | | | |
|--|--------------------|--------------|---------------------------|
| | Heures travaillées | Heures supp. | Total d'heures rémunérées |
| 1. Personnel d'encadrement | 220 118,94 | 0,00 | 220 118,94 |
| 2. Personnel professionnel | 299 936,68 | 1 406,21 | 301 342,89 |
| 3. Personnel infirmier | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Personnel enseignant | 2 475 098,83 | 1 504,27 | 2 476 603,10 |
| 5. Personnel de bureau, technicien et assimilé | 1 238 501,00 | 3 056,86 | 1 241 557,86 |
| 6. Agents de la paix | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 260 192,49 | 3 059,40 | 263 251,89 |
| 8. Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 4 493 847,94 | 9 026,74 | 4 502 874,68 |

*2014 est l'année de référence de la cible du niveau d'effectifs.

RESPONSABLE DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Pour l'année scolaire 2019-2020, le président du Comité de gouvernance et d'éthique, M. Gilles Normand, signale qu'il n'y a eu aucune plainte traitée relativement au [Code d'éthique et de déontologie des commissaires](#).

LOI SUR LES CONTRATS DE SERVICE DE 25 000 \$ ET PLUS

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE). Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'une commission scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du Conseil des commissaires.

Cette autorisation pouvant être déléguée au Comité exécutif ou à la Direction générale, selon le montant, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) adopte le *Règlement de délégation de pouvoirs d'autoriser et de conclure certains contrats de service*, en août 2015. Ce règlement s'harmonise au *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs aux diverses instances de la CSRS*, en vigueur depuis juillet 1998.

En conformité avec le 2^e alinéa de l'article 20 de la LGCE, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (anciennement la CSRS) déclare qu'il a conclu onze (11) contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, pour la somme totale de 775 327,81 \$ (cette somme pourrait être revue à la baisse, car elle implique que nous exercerions toutes les options sur les contrats de plusieurs années, dont quelques contrats potentiels de trois ans). Ce montant inclut deux (2) contrats conclus avec une seule et même personne physique (contrat d'un an, suivi d'un renouvellement de contrat de trois ans) pour une valeur totale de 137 200 \$ (environ 34 300 \$ par an).

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- Sont maintenant exclus de notre reddition de compte les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats, mais au total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.

RESPONSABLE DU SUIVI DE LA DIVULGATION DES ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Le Conseil des commissaires a adopté, lors de la séance du 18 juin 2019, la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles*.

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, M. Donald Landry, confirme qu'aucune divulgation de la part de membres du personnel n'a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2019-2020.

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (RSI)

Aucun incident majeur n'a été répertorié en lien avec la sécurité de l'information pour l'année 2019-2020.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA RÉPARTITION DES RESSOURCES

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS vise l'atteinte des objectifs suivants :

1. Optimiser l'utilisation des ressources dont elle dispose pour réaliser sa mission;
2. Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
3. Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite sous le vocable des valeurs retenues.

- Le principe de transparence par une saine gestion en termes d'équité, de justice, d'honnêteté et de reddition de comptes;
- Le principe de collaboration par la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage;
- Le principe de compétences par les connaissances, les habiletés, l'expertise et le professionnalisme de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leurs responsabilités;
- Le principe de cohérence par des actions conformes à notre mission, à notre vision, à nos valeurs et à nos orientations;
- Le principe de respect par la considération et la compréhension que nous portons aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Au cours de la période mentionnée en titre, j'ai traité quarante-neuf (49) plaintes et six (6) demandes d'information.

Sur les quarante-neuf (49) plaintes :

- Treize (13) plaintes ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.
- Des trente-six (36) autres plaintes, une plainte était irrecevable et une autre irrecevable en partie. Parmi les trente-cinq (35) plaintes jugées recevables, dont une en partie :
 - Vingt-quatre (24) ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général et de divers services du Centre de services scolaire ;
 - Deux (2) ont été retirées par le plaignant, des explications satisfaisantes lui ayant été transmises;
 - Deux (2) ont été rejetées après enquête. L'une d'entre elles avait été déclarée irrecevable en partie, l'autre a été réglée en partie;

- Cinq (5) ont été transmises au secrétaire général afin qu'elles soient traitées comme une demande de révision de décision;
- Une plainte a fait l'objet d'une fin d'intervention après une médiation, les parents ayant quitté le Québec;
- Une plainte est encore en cours d'intervention.

Le tableau ci-dessous indique la nature des plaintes jugées recevables et des demandes d'information.

| NATURE | DEMANDES D'INFORMATION | PLAINTES |
|---|------------------------|----------|
| Adaptation du milieu | | 1 |
| Allégations d'intimidation ou de violence | | 3 |
| Changement d'école, de classe | | 2 |
| Classement | 1 | 6 |
| Directives ou règles de fonctionnement | 1 | 1 |
| Expulsion d'un programme | 1 | 3 |
| Plainte contre une direction | | 4 |
| Plainte contre un(e) employé(e) | | 1 |
| Plan d'intervention | | 1 |
| Réadmission | | 1 |
| Redoublement | 1 | 1 |
| Services complémentaires EHDAA | | 3 |
| Suspension | 2 | 4 |
| Transferts administratifs | | 4 |
| Transport | | 3 |

N. B. : Certaines plaintes comportaient plus d'un objet.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence. Parmi les plaintes traitées, cinq (5) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence. Deux (2) d'entre elles ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. Aucun de ces plaignants ne s'est adressé à moi par la suite. Les trois (3) autres plaintes ont fait l'objet d'une enquête. Une de ces plaintes a été rejetée parce mon enquête a démontré que des mesures adéquates avaient été prises par l'enseignant et la direction d'école concernés. Une autre de ces plaintes a été réglée à la suite de la mise en place de mesures additionnelles. La troisième plainte a été réglée par le transfert des élèves concernés à la demande de leurs parents. À la lumière de ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, j'ai été en contact avec de nombreuses directions d'écoles ainsi qu'avec des intervenants de divers services du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Je tiens à souligner que c'est grâce à leur aide que la quasi-totalité des plaintes ayant fait l'objet d'une enquête de ma part ont pu être réglées. Je remercie également M^e Dominique Paillé qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

Novembre 2020



Christian Beaudry

Protecteur de l'élève

Le comité de parents (CP) a tenu 5 rencontres régulières durant l'année 2019-2020, une rencontre extraordinaire et une rencontre virtuelle.

MANDATS

- Formation pour tous les parents du CSSRS,
- Suivi de l'application de la gratuité scolaire, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'instruction publique*, notamment les frais pour la surveillance du midi au primaire et les frais d'animation du midi au secondaire,
- Maintien des échanges d'informations entre les délégués.

PRIORITÉS

- Suivi du projet de loi 40 durant l'étude de celui-ci;
- Suivi de la mise en place des projets éducatifs dans les écoles;
- Suivi de la progression des frais chargés aux parents tels que les frais pour la surveillance du midi, le service de garde et le transport scolaire,
- Représentation et mobilisation pour s'assurer que l'éducation soit une priorité pour le gouvernement provincial;
- Bonifier les moyens de communication pour mieux partager l'information aux membres des conseils d'établissement et informer la majorité des parents du CSSRS;
- Suivi sur les mesures favorisant la persévérance scolaire;
- Bonifier la structure de formation pour les parents.

DOSSIERS TRAITÉS

Au cours de l'année, le comité de parents a traité les dossiers suivants :

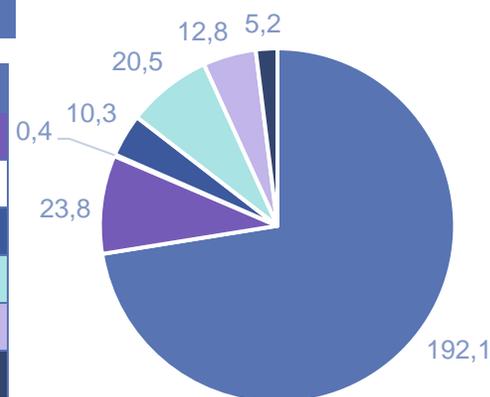
- Rencontre conjointe avec le comité des affaires éducatives, Plan d'action annuel et mise en œuvre du projet éducatif;
- Changement dans la régie interne du comité de parents;
- Projet de loi 40;
- Présentation sur les résultats scolaires au CSSRS;
- Consultation sur la révision des territoires d'appartenance des écoles Brébeuf et Carillon;
- Capsule d'information sur les fondations scolaires;
- Présentation sur l'embauche et la formation du personnel dans les services de garde du CSSRS;
- Table de discussion sur comment améliorer l'empreinte écologique dans nos écoles;
- Consultation sur la révision des districts pour l'élection des parents au conseil d'administration;
- Désignation d'un membre du comité de parents au comité consultatif en appui à la direction générale;
- Présentation par la Direction générale de la nouvelle entrée scolaire du mois de mai.

Étienne Paradis
Président

Pour consulter le bilan complet, [cliquez ici](#).

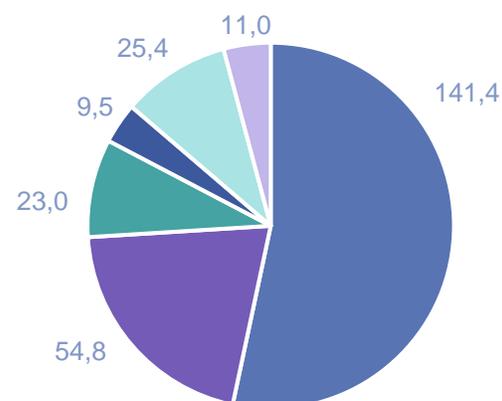
DÉPENSES PAR NATURE (M\$)

| | |
|---|------------------|
| Rémunération | 192,1 M\$ |
| Contributions de l'employeur | 23,8 M\$ |
| Frais de déplacement | 0,4 M\$ |
| Fournitures et matériel | 10,3 M\$ |
| Services, honoraires et contrats | 20,5 M\$ |
| Charges d'investissement non-capitalisable et amortissement | 12,8 M\$ |
| Autres charges | 5,2 M\$ |
| Total | 265,1 M\$ |



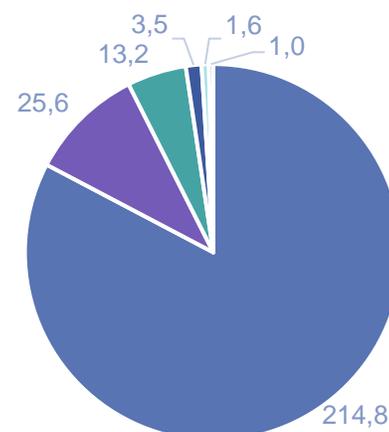
DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (M\$)

| | |
|--|------------------|
| Enseignement et formation | 141,4 M\$ |
| Soutien à l'enseignement et à la formation | 54,8 M\$ |
| Services d'appoint | 23,0 M\$ |
| Activités administratives | 9,5 M\$ |
| Activités relatives aux biens meubles et immeubles | 25,4 M\$ |
| Activités connexes | 11,0 M\$ |
| Total | 265,1 M\$ |



SOURCES DE REVENUS (M\$)

| | |
|---|------------------|
| MEQ | 214,8 M\$ |
| Taxe scolaire | 25,6 M\$ |
| Ventes de biens et services | 13,2 M\$ |
| Revenus divers | 3,5 M\$ |
| Droits de scolarité et frais de scolarisation | 1,6 M\$ |
| Autres subventions et amortissement des contributions | 1,0 M\$ |
| Total | 259,7 M\$ |



Chaque année, de nombreux élèves, employés ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de la première moitié de l'année :

- Un diplômé et un élève de l'école secondaire du Triolet ont obtenu leur place pour l'Expo-sciences internationale du MILSET (Mouvement international pour le loisir scientifique et technique).
- En septembre, l'école de la Maisonnée a inauguré, pour le plus grand plaisir de ses élèves, son nouveau terrain multisports synthétique.
- En octobre, des élèves du projet « La classe ouvrière », à l'école secondaire de la Montée, ont procédé à leur première récolte de miel après avoir pris soin de près de 100 000 abeilles pendant la dernière année, dans deux ruches situées à l'arrière de l'école.
- Un diplômé en sommellerie du Centre de formation professionnelle 24-Juin a remporté la Coupe de la Bataille des sommeliers en décembre.
- Une enseignante à l'école internationale du Phare, M^{me} Élodie Pépin, a reçu le Prix national d'excellence dans l'enseignement de l'éducation physique pour sa créativité et son engagement auprès des élèves à mobilité réduite.
- Le président du Conseil des commissaires, M. Gilles Normand, s'est vu décerner le titre de Grand ambassadeur du Centre de formation professionnelle 24-Juin pour son profond engagement dans la promotion de la formation professionnelle. Le Centre de formation professionnelle 24-Juin a aussi profité de l'année 2019-2020 pour souligner son 50^e anniversaire.
- L'équipe Hypérion 3360, de l'école secondaire de la Montée, a obtenu les grands honneurs de la compétition Robotique First à Sherbrooke, au début du mois de mars, gagnant ainsi sa place pour la finale mondiale.
- La radio étudiante P405, de l'école internationale du Phare, a officiellement été lancée en février avec un programme enviable : bulletins d'information, entrevues, animations et balados. Cette radio a toutefois fait parler d'elle en mars alors qu'elle a décidé d'offrir un bulletin de nouvelles en dari, en espagnol, en anglais et en français sur son site web durant les premières semaines de la pandémie, au bénéfice des différentes communautés culturelles.



- En mars, le CSSRS a mis en ligne un site de ressources pédagogiques, pour les 4 à 17 ans, afin de soutenir les familles pendant le confinement.

- Plusieurs initiatives pédagogiques inspirantes se sont multipliées dans les différents milieux au fil des semaines de la pandémie, sans qu'il soit possible de toutes les répertorier dans ce rapport. Elles témoignent tout de même de la solidarité exceptionnelle du personnel du CSSRS et de son grand dévouement auprès de l'ensemble des élèves.

RECONNAISSANCE

Le CSSRS tient à reconnaître l'apport indéniable de son personnel dans la réussite de ses élèves. L'engagement et l'expertise de ces femmes et de ces hommes, qui voient de près ou de loin au dépassement des élèves, se doivent d'être soulignés. Encore cette année, plusieurs membres du personnel ont reçu une marque de reconnaissance à cet égard, soit :

- 88 employés – 20 ans de service;
- 38 employés – 25 ans de service;
- 29 employés – 30 ans de service;
- 68 employés quittant vers une retraite bien méritée.

Plusieurs événements de reconnaissance ont évidemment été reportés en raison de la pandémie, notamment : les Prix d'excellence au personnel, la nomination des ambassadeurs de l'année et la soirée de reconnaissance aux bénévoles des établissements scolaires. Bien que ces événements n'aient pu se tenir, les personnes œuvrant auprès de nos élèves, jeunes et adultes, méritent toute notre admiration! Merci!

PARTENARIATS

Reconnu pour son dynamisme, le CSSRS est fier des partenariats développés avec plus d'une cinquantaine d'organisations au cours des années.

INSTITUTIONNEL

- ◆ Ville de Sherbrooke
 - ▶ Service de police de la Ville de Sherbrooke;
 - ▶ Société de transport de Sherbrooke;
 - ▶ Sherbrooke Ville en santé;
 - ▶ Etc.
- ◆ Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSSS)
 - ▶ Santé publique et programmes jeunesse;
 - ▶ Centre jeunesse de l'Estrie;
 - ▶ Centre de réadaptation Estrie;
 - ▶ Centre Notre-Dame de l'Enfant;
 - ▶ Etc.

CULTUREL

- ◆ Comité de la culture de Sherbrooke;
- ◆ Événements culturels (Off Festival, Festival-concours de musique de Sherbrooke, Semaine sherbrookoise des rencontres interculturelles, etc.);

- ◆ Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE);

SPORTIF

- ◆ Excellence sportive Sherbrooke;
- ◆ Fédérations sportives sherbrookoises et estriennes;
- ◆ Mérite sportif de l'Estrie.

ÉDUCATION

- ◆ Centres de services scolaires de la région et Commission scolaire Eastern Townships ainsi que la FCSSQ;
- ◆ Université de Sherbrooke :
 - ▶ Partenaires culturels CSSRS
 - ▶ Chaire de recherche sur l'engagement, l'intégration et la réussite des élèves;
 - ▶ Chaire de recherche sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez le jeune enfant;
 - ▶ Table de pilotage PEPS-Chaire;

ÉDUCATION (SUITE)

- ◆ Cégep de Sherbrooke;
- ◆ Université Bishop's;
- ◆ CTREQ;
- ◆ Fondation André et Lucie Chagnon;
- ◆ Etc.

COMMUNAUTAIRE, PHILANTHROPIQUE ET AUTRES

- ◆ Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC)
- ◆ Tables de concertation (TÉCIÉ, TECFE, Ascot en santé, etc.);
- ◆ Fondations et OBNL (Fondation pour les élèves de la CSRS, Centraide, Fondation Santé globale, Fondation Rock-Guertin, etc.);
- ◆ Carrefour jeunesse-emploi;
- ◆ Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé;
- ◆ Service d'aide aux Néo-Canadiens;
- ◆ Accès 5, Maison Jeunes-Est, Maison de la famille;
- ◆ Technoscience Estrie;
- ◆ Fondation Christian Vachon;
- ◆ Etc.